



Déclaration préalable du SNUipp-FSU de l'Oise CAPD du 16 mai 2017

Pour commencer, nous souhaitons remercier les services pour la communication de l'ensemble des documents préparatoires à cette CAPD. Nous espérons que le traitement des différents points à l'ordre du jour permettra un maximum d'affectation à la seconde phase puisque plus de 370 collègues restent sans poste.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, lors de précédentes CAPD, nous nous interrogeons sur les répercussions du renouvellement et du volume de priorités médicales et des priorités accordées pour les mesures de carte scolaire. Nous souhaitons, à la rentrée 2017, prendre le temps de la réflexion sur l'impact de ces règles sur le mouvement pour l'ensemble des personnels. Tout comme nous souhaitons une étude de la possibilité d'intégrer les points liés à l'enseignement en éducation prioritaire pour les collègues qui entrent dans l'Oise via les permutations.

Le programme du nouveau président est porteur de graves reculs : libéralisation du travail accentuant la précarité des salariés, suppression de 120 000 postes dans les services publics déjà dégradés, droits à assurance chômage plus restrictifs et revus à la baisse, remise en cause du système actuel de retraite avec pour conséquence une baisse des pensions... Ce sont ces politiques qui font le lit de l'extrême droite.

Pour les écoles, des propositions sont inacceptables comme le redéploiement des postes de plus de maîtres, au profit du dédoublement des classes de CP et CE1 en Education prioritaire et la possibilité pour les maires de revenir sur l'organisation de la semaine scolaire. Le SNUipp-FSU s'oppose à l'autonomie des établissements et aux recrutements par les chefs d'établissement, au pilotage par l'évaluation et à la mise en concurrence, à la généralisation de stages pendant les vacances supposés répondre à la difficulté scolaire, et à la volonté d'individualiser les apprentissages. Les 5 000 créations de postes annoncées sous le quinquennat ne permettront pas de démocratiser l'école et de lutter contre les inégalités scolaires.

Le plus de maîtres que de classes, levier pour transformer l'école, a permis la relance du collectif de travail. Les premiers éléments de la recherche montrent des effets bénéfiques sur le climat de classe et la posture d'élève et 86% des enseignants plébiscitent la mesure selon l'enquête du SNUipp-FSU publiée en janvier dernier. Le SNUipp-FSU est porteur d'une réduction d'effectifs (20 élèves/classe) dans l'Education Prioritaire, pour autant il s'oppose à l'abandon du Plus de Maître et à tout redéploiement. Il revendique une baisse des effectifs dans toutes les classes sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs il entend faire respecter les droits des personnels quant à leur affectation. Le SNUipp sera attentif à ce que les effectifs de toutes les écoles ne soient pas impactés, y compris dans les écoles concernées dans la répartition des élèves. Le SNUipp-FSU demande au contraire une augmentation de créations de postes de « plus de maîtres » pour permettre d'abord la généralisation du dispositif pour une autre prise en compte des besoins des élèves et afin d'engager une baisse effective du temps de travail devant élèves.

La réforme des rythmes scolaires a dégradé les conditions de travail, désorganisé le fonctionnement des écoles et renforcé le pouvoir des municipalités. Leur laisser le choix de poursuivre ou non dans cette voie va accentuer les inégalités et une fois de plus, passer outre la parole des enseignants. Le SNUipp-FSU exige la remise à plat de la réforme, la concertation avec les acteurs de terrain que sont les enseignants et le retour à un cadrage national comme avant 2008 avec possibilités de dérogations départementales. Avez-vous déjà reçu des demandes en ce sens ?

Pour ce qui est du remplacement, le SNUipp-FSU souhaite que leur gestion reste au plus près des écoles et des personnels, via les circonscriptions pour les Zil.